AGECAP

Date de création: 2000

Agecap est une société de conseil, de placement et de gestion dans toutes les branches d'assurance Agecap a le statut de courtier en assurance. Juridiquement, Agecap représente l'assuré.

• Siege social: 88 avenue mers sultan à Casablanca. Mais les dossiers maladie peuvent être déposés partout au Maroc dans les agences de la CNSS et les agences Barid cash ou Cash plus ou Chabbi cash n'importe ou au Maroc. Voir les agences sur le site cnssamo.m2t.ma

Contact

Téléphone: 05 22 22 41 80

Adresse: 88 Avenue Mers Sultan, Casablanca Adresse email: assistance.agecap@gmail.com

Effectif

22 collaborateurs très expérimentés au service du client

Partenaires

```
Agecap collabore avec :

les compagnies d'assurance comme :

axa assurance maroc,
```

rmaassurance,

wafaassurance, atlanta-sanad, allianz, sanlam, marocaine vie

les mutuelles

compagnie assurance transport CAT,

mutuelle d'assurance des transporteurs unis MATU,

Mamda-Mcma

les compagnies d'assistance

africa first assist, axa assistance, Maroc assistance,

Wafa assistance,

Les produits sont commercialisés via 3 segments de clientèle :

- les particuliers,
- les commerçants, les artisans et les professions libérales (TPME)
- les entreprises

Références

- 1er producteur des risques du particulier
- 1er producteur des risques des TPME très petites et moyennes entreprises

•	Conception de contrats sur mesure pour les risques industriels et risques techniques

les produits tous segments confondus (liste exhaustive et non limitative)

Multirisques habitation

Multirisques plaisance

Assurance santé de base

Assurance santé complémentaire

Assurance santé hospitalisation internationale

Epargne retraite

Rente éducation

Temporaire Décès

Vie mixte

Assistance

Automobile-Moto

Individuelle accident

Multirisques professionnelle

Multirisques industrielle

Accidents du travail

Responsabilités civiles exploitation

Responsabilités civiles produit

Responsabilités civiles travaux

Responsabilités civiles décennale

Responsabilités civiles professionnelle

Responsabilités civiles transporteurs

Responsabilités civiles scolaire

Responsabilités civiles mandataires sociaux

Responsabilités civiles à l'égard des tiers

Responsabilités civiles sport

Responsabilités civiles chasse

Cyber risk

Transport marchandises national

Transport marchandises international

Tous Corps de navires (pèche, bois, commerce)

Tous risques chantiers & montages

Tous risques informatiques

Retraite

Maladie

Accident du travail

Assistance

Flotte véhicules

Bris de machines

Pertes d'exploitation

Incendie – vol- dégâts des eaux – bris de glaces

Evènements catastrophiques

Tempêtes-ouragans et cyclones

Emeutes et mouvements populaires

Actes de terrorisme et de sabotage

Multirisques immeubles – syndic de copropriétaires –

Risques de pollution accidentelle

Transport de fond et valeurs

Assurance-crédit

Nos valeurs et nos engagements

Intégrité et transparence :

Nous nous engageons à agir avec intégrité dans toutes nos interactions avec les clients, en leur fournissant des informations claires, transparentes et précises sur les produits d'assurance proposés.

Professionnalisme:

Nous nous engageons à maintenir un haut niveau de professionnalisme dans toutes nos interactions avec les clients, en offrant un service personnalisé et en répondant à leurs besoins spécifiques en matière d'assurance.

Écoute et compréhension :

Nous nous engageons à écouter activement les besoins et les préoccupations de nos clients, à comprendre leurs objectifs et à leur proposer des solutions d'assurance adaptées à leur situation.

Qualité des services:

Nous nous engageons à fournir des services de qualité supérieure, en offrant des conseils avisés, en aidant les clients à comprendre les différentes options d'assurance disponibles et en leur offrant un soutien continu tout au long de la durée de leur contrat d'assurance.

Accès et disponibilité:

Nous nous engageons à être facilement accessibles et disponibles pour nos clients, en leur fournissant des moyens de communication efficaces pour répondre à leurs questions et résoudre leurs problèmes rapidement.

Confidentialité et sécurité des données :

Nous nous engageons à protéger la confidentialité et la sécurité des données personnelles de nos clients, en mettant en place des mesures de sécurité robustes pour prévenir tout accès non autorisé à leurs informations.

Responsabilité sociale :

Nous nous engageons à être un acteur responsable sur le plan social et environnemental, en contribuant positivement au développement de la société marocaine et en promouvant des pratiques commerciales durables.

Notre rôle auprès de nos assurés

Conseil aux clients:

Nous conseillons les clients sur les différentes options d'assurance disponibles, en fonction de leurs besoins spécifiques et de leur situation financière. Nous analysons les risques et aidons les clients à choisir les polices d'assurance les plus adaptées à leurs besoins.

Recherche et comparaison:

Nous effectuons des recherches approfondies sur le marché de l'assurance pour identifier les produits et les fournisseurs les plus appropriés. Nous comparons les différentes offres en termes de couverture, de prix, de conditions et d'exclusions.

Négociation des contrats :

Nous négocions avec les compagnies d'assurance au nom de nos clients pour obtenir les meilleures conditions de couverture et les tarifs les plus compétitifs. Nous utilisons notre expertise du marché pour obtenir des conditions avantageuses pour nos clients.

Gestion des sinistres:

En cas de sinistre, Nous aidons nos clients à gérer le processus de réclamation. Nous les aidons à remplir les formulaires de réclamation, à communiquer avec la compagnie d'assurance et à s'assurer que leur réclamation est traitée rapidement et équitablement.

Suivi et service après-vente :

Nous offrons un suivi continu à nos clients, en les aidants à ajuster leur couverture d'assurance en fonction des changements dans leur vie ou dans leur entreprise. Nous fournissons également un service après-vente pour répondre aux questions et aux préoccupations concernant leurs polices d'assurance.

Gestion des renouvellements:

Nous suivons les échéances de renouvellement des polices d'assurance et les aidons à renouveler leurs polices en temps opportun. Nous recherchons de nouvelles options de couverture si nécessaire.

Procédure de règlement

Le règlement doit être effectué dans les 5 jours après l'émission du contrat.

L'assuré peut régler par chèque ou par virement bancaire instantané ou par mise à disposition via une agence de transfert d'argent sur le compte d'AGECAP. Le RIB est

Procédure pour remboursement d'un dossier maladie :

- Imprimer une feuille maladie à partir du site de la cnss
- Inscrivez dessus votre numéro de contrat d'assurance
- Faire remplir la feuille maladie par le médecin
- Faire remplir la feuille maladie par les autres intervenants : pharmacien, laboratoire, radiologue,
- Déposez le dossier complet avec tous les documents originaux (ordonnance, factures, compte rendu...) dans une agence cnss ou barid cash ou Cash plus ou Chabbi cash n'importe ou au Maroc. Voir les agences sur le site cnssamo.m2t.ma
- Vous allez recevoir un remboursement de la cnss puis un remboursement complémentaire de la part de la cie après une semaine